

Communiqué

Pour la CGT, c'est toujours **NON À ALAN !**

Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi (CPPS) Santé du 9 Juillet 2025

Les réunions se suivent et une chose se confirme : le Ministère déroule le tapis rouge à l'opérateur Alan et se rend complice d'une ubérisation et de la marchandisation de l'offre en santé pour les agents actifs et retraités. Tout cela au mépris des règles de droit (aussi bien sur les garanties relatives aux négociations collectives que sur les clauses du marché public).

Une telle réunion a démontré si certains en doutaient à quel point le duo en stéréo de la Secrétaire Générale de Bercy et du Directeur Général de Alan France caractérise l'abandon de l'intérêt général pour servir de rampe de lancement à la « start up nation ». Bercy a choisi son camp celui du « tout marchand » éjectant brutalement l'économie sociale et solidaire pourtant promue par le même ministère il y a 10 ans (loi Hamon).

En effet à la demande expresse de la CGT finances sur :

- Quelle **sécurisation des données numériques** des agents y compris celles et ceux avec habilitation « secret défense » ? Et quel respect de la circulaire 2025 précisant la labellisation « SecNumCloud » qui garantit une sécurité renforcée, adaptée à l'hébergement de données sensibles y compris dans des « cloud » souverain ?
- Quels engagements sociaux et environnementaux pourtant précisément **inclus dans l'accord** ? Comme les engagements sur le respect des critères s'agissant de la féminisation des emplois, de l'égalité salariale, de la transparence de la rémunération des dirigeants ou la structure de l'actionnariat ?
- Quel respect du code du travail pour les salariés de Alan ?
- Quel réseau de **proximité** et partenaires de santé pour répondre aux besoins des agents ?
- Quels réseau et actions de prévention ?

Les réponses données par la Secrétaire Générale et par les intervenants Alan ont été particulièrement éclairantes dans leur capacité à nier le réel :

- Pour ALAN, la sécurité des données n'est pas un problème : « nos serveurs sont situés en France et en Allemagne ; nous sommes habilités par SGS ICS (une multinationale Suisse), nous ferons des tests au fur et à mesure ». La Secrétaire Générale ne répond pas sur les agents habilités secret défense et vient au secours d'Alan en prétextant des marchés publics déjà passés dans d'autres directions sensibles. Certes, mais ces marchés ont été passés en 2023 et 2024. Il est particulièrement incroyable que le Ministère ne respecte pas la circulaire (adressée à tous les ministères en avril 2025) qui appelle à adopter des solutions labellisées **SecNumCloud** et à se tourner vers des outils de bureautique souverains. C'est la Ministre Amélie de Montchalin, qui oblige l'ensemble des ministères à se tourner vers des solutions de cloud souveraine, sous peine de se voir bloqués par les contrôleurs financiers de l'État et qui « en même temps » ne respecte pas ses propres directives.
- Sur la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise Alan, la réponse est édifiante : « oui nous respectons le droit du travail, nous avons un comité social et économique mais sans syndicats représentatifs »... donc un CSE fictif Idem, sur l'obligation d'établissement d'un bilan d'émission de gaz

à effet et serre. « Oui nous avons fait un bilan carbone » Cependant, introuvable sur le site de l'ADEME qui publie tous les bilans effectués. Sur le modèle économique, pour Alan, les agents sont des « clients » d'un marché lucratif.... Circulez il n'y a rien à voir.

- Sur les partenaires et le réseau de soins : Alan met en avant des accords commerciaux avec des opticiens et une boutique en ligne. Drôle de conception d'un réseau de santé ! Alan ose même qualifier de « clinique Alan » un chatbot qui discutera avec vous si vous avez besoin de consulter ou quelques moments de doute sur votre santé mentale....
- Sur le réseau de proximité, une grande nébuleuse, on ne sait ni combien, ni quand, ni avec quels salariés des permanences pourraient être tenues (pendant la bascule MGEFI / Alan ou après). Mais promis on va s'en occuper. Sur la prévention : encore des promesses, des éléments de langage, mais là encore rien de concret.

Les échanges avec l'opérateur choisi par le ministère renforcent nos craintes : sur le modèle proposé (numérique, IA à tout prix), sur les objectifs poursuivis et la déconnexion avec les attentes des agents du ministère. De plus, à aucun moment la secrétaire Générale de Bercy, n'a entendu les demandes légitimes des agents qui remontent de tous les services (à ce jour plus de 15 000 pétitions signées). Bien au contraire elle veut aller vite ... pour sauver « le marché » et la licorne Alan.

A l'inverse, la CGT continuera à se battre sans relâche et par tous moyens avec les agents pour que cet opérateur retourne là où il aurait dû rester Sur le web avec Jeff Bezos et son cloud Amazon et non pas dans le quotidien et l'intimité de plus de 300 000 agents actifs et retraités !

Notre santé est trop précieuse pour être vendue aux fonds de pensions et autres actionnaires étrangers, signons tous en ligne la pétition: <https://www.cgtf finances.fr/vie-des-agents/negociations-ministerielles/protection-sociale-complementaire/article/petition-non-a-alan-comme-operateur-de-notre-protection-sociale-complementaire>

ou d'après le QR code :

